

ANIMATION

Sommaire :

1	INTRODUCTION	1
2	LES METIERS DE L'ANIMATION ET LA FILIERE ANIMATION	2
3	LES AGENTS DE LA FILIERE ANIMATION	3
3.1.	Une filière jeune et très féminine	4
3.2.	Où travaillent ces agents ?	4
3.3.	Temps de travail	5
3.4.	Quels grades ont-ils ?	5
4	LES PERSPECTIVES	5
5	REFERENCES	6

1 INTRODUCTION

Créée en 1997, la filière Animation est une filière récente employant des agents plutôt jeunes. En effet, 31% des animateurs de centre de loisirs ont moins de 30 ans selon l'Observatoire du CNFPT. De plus, les métiers de l'animation font partie des 5 métiers les plus représentés dans la fonction publique territoriale, selon le CNFPT.

Métiers les plus représentés dans la FPT :

- Agent d'entretien polyvalent (12%)
- Agent de gestion administrative (11%)
- Animateur de centre de loisirs (6%)
- Agent d'accompagnement de la petite enfance (5%)
- Assistant d'accueil petite enfance (4%)

Source : Synthèse n°26 de novembre 2009 de l'Observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale sur le « Panorama statistique des métiers territoriaux en 2006 ».

Cette forte représentation des métiers de l'animation est confirmée dans l'Oise par les déclarations de vacances d'emploi (DVE) de 2009. En effet, avec 309 DVE en 2009, la famille professionnelle « Education et animation » est la plus représentée, suivie de près par la famille « Entretien et services généraux » avec 296 DVE.

Compte tenu de ces éléments, le Centre de Gestion a décidé d'approfondir le sujet et d'y consacrer une partie de la concertation départementale de l'emploi du 7 octobre 2010.

Pour aborder le sujet le Centre de Gestion a sollicité trois intervenants.

- Monsieur Petit, Conseiller Formation au CNFPT Picardie, a présenté les outils à la disposition des employeurs publics, et notamment les itinéraires de

formation développés par le pôle « Enfance et Jeunesse : Education – Animation » du CNFPT.

- Monsieur Sanchez, Directeur du service jeunesse, sports et vie associative de la mairie de Nogent Sur Oise, nous a fait part de son expérience professionnelle. Il a notamment abordé les compétences attendues, les principales difficultés rencontrées par les animateurs et leurs conséquences, ainsi que les solutions possibles pour y remédier.
- Monsieur Pinsson, Président de la communauté de communes de la Ruraloise, a complété la présentation en faisant part du point de vue de l'employeur public.

Les interventions filmées sont disponibles sur notre site, sur la page documentation de l'Observatoire, à la rubrique Concertations.

Des compléments d'information vous sont proposés dans le présent document pour approfondir le sujet. D'abord, l'approche métier sera rapprochée de l'approche statutaire. Ensuite une analyse des caractéristiques statutaires des agents de la filière Animation sera présentée.

2 LES METIERS DE L'ANIMATION ET LA FILIERE ANIMATION

Le « répertoire des métiers territoriaux » du CNFPT se révèle être l'outil adéquat pour une première approche des métiers de l'animation. Dans ce référentiel, les métiers de l'animation sont classés dans la famille professionnelle « Education et Animation », composée de onze métiers.

A partir de ce répertoire on peut faire correspondre le métier exercé par l'agent à une filière (voir tableau ci-dessous). On constate alors que les métiers de la petite enfance dépendent de la filière Médico-sociale, tandis que ceux de la jeunesse dépendent de la filière Animation. L'absence de catégorie A dans la filière Animation explique l'introduction de la filière Administrative dans ce tableau.

Métiers de la famille Education et Animation	Filières possibles
Responsable de centre de loisirs	Animation
Animateur de loisirs	
Animateur éducatif-accompagnement périscolaire	
Responsable de structure d'accueil petite enfance	Médico-sociale
Animateur de relais assistantes maternelles	
Educateur de jeunes enfants	
Assistant d'accueil petite enfance	
Agent d'accompagnement de l'enfance	Médico-sociale - Administrative - Animation
Coordinateur enfance-jeunesse-éducation	
Directeur d'équipement socioculturel	Administrative - Animation - Médico-sociale
Directeur enfance-jeunesse-éducation	Administrative - Médico-sociale

Toutefois, les métiers exercés par les agents de la filière Animation ne se limitent pas aux cinq métiers cités précédemment. Dans la filière Animation, on recense au total dix métiers différents rattachés à six familles professionnelles, dans trois domaines d'activité distincts. Voir tableau ci-après :

Métier	Famille professionnelles	Domaine d'activité
Coordinateur enfance-jeunesse-éducation	Education et animation	Services à la population
Directeur d'équipement socioculturel		
Responsable de centre de loisirs		
Animateur de loisirs		
Animateur éducatif-accompagnement périscolaire		
Chef de projet culturel	Services culturels	Politiques publiques d'aménagement et de développement territorial
Médiateur culturel	Etablissements et services patrimoniaux	
Agent de développement territorial	Développement territorial	Sécurité
Conseiller environnement ¹	Environnement	
Agent de médiation et de prévention	Prévention et sécurité	

Ainsi l'étude des caractéristiques statutaires de la filière Animation revient à analyser les caractéristiques des agents exerçant un des dix métiers figurant dans ce tableau. Conformément à l'article 2 du décret 2006-1693 du 22 décembre 2006, les agents exerçant dans la filière Animation « interviennent dans le secteur périscolaire et dans les domaines de l'animation des quartiers, de la médiation sociale, du développement rural, de la politique du développement social urbain et de l'organisation d'activités de loisirs. Ils peuvent intervenir au sein de structures d'accueil ou d'hébergement. »

Ce premier constat permet de mettre en évidence la complexité de faire coïncider l'approche statutaire avec l'approche métier.

Malgré cette restriction, il nous a semblé important de présenter l'analyse de la filière Animation.

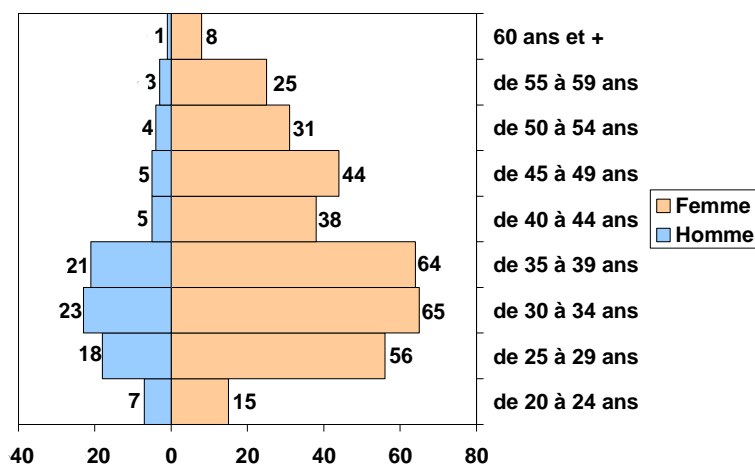
3 LES AGENTS DE LA FILIERE ANIMATION

Les statistiques présentées ci-après sont calculées à partir des données « Carrière » des agents fonctionnaires (titulaires et stagiaires) du Centre de Gestion (au 11 octobre 2010). Elles ne concernent que les agents travaillant dans la filière Animation pour les collectivités ou établissements publics de l'Oise affiliés au Centre de Gestion, à savoir les structures de moins de 350 agents.

Comme l'indique le tableau ci-contre, on compte 468 agents dans la filière Animation, dont 436 en position d'activité en octobre 2010. L'analyse portera sur ces 436 agents.

position	sous-positon	nombre d'agents
activité	activité	430
	maladie	6
congé parental		9
Détachement (hors détachement pour stage)		2
disponibilité		21
Total		468

3.1. Une filière jeune et très féminine



Comme l'illustre la pyramide des âges, les agents de la filière Animation sont jeunes. Cette jeunesse contraste avec le vieillissement des agents constaté sur l'ensemble des agents du département lors de l'exploitation des résultats du bilan social 2009. On visualise également la forte féminisation de cette filière puisque 8 agents sur 10 sont des femmes dans cette filière.

3.2. Où travaillent ces agents ?

145 employeurs publics différents sont répertoriés pour cette filière.

301 agents de la filière Animation travaillent pour une mairie et 66 pour une communauté de communes. A noter que 12 communautés de communes, sur les 25 présentes dans l'Oise (toutes affiliées au Centre de Gestion), emploient des agents dans cette filière. A noter également qu'un seul agent travaille pour deux structures publiques au sein de la filière Animation (pour une mairie et pour une communauté de communes).

Type de collectivité ou d'établissement public (EP)	Nombre d'employeurs	Nombre d'agents
Mairie	96	301
CCAS	2	7
Communauté de communes	12	66
Communauté d'agglomération	2	6
Autre établissement public	33	56
Total	145	436

Une observation plus fine met en évidence la présence d'agents dans les communes quelle que soit leur taille. Ainsi, 8 agents travaillent dans des communes de moins de 500 habitants.

On constate néanmoins que plus le nombre d'habitants est élevé, plus la proportion d'emploi à temps complet

Nb d'habitants par commune	Nb d'emplois à		Nb d'agents
	moins de 35h	temps complet	
moins de 500	6	2	8
de 500 à 999	16	4	20
de 1000 à 1999	32	28	60
de 2000 à 2999	17	34	51
de 3000 à 3999	14	31	45
de 4000 à 4999	1	17	18
de 5000 à 5999	2	15	17
de 9000 à 9999	1	6	7

heures est plus forte.

de 10000 à 14999	3	39	42
de 15000 à 30000	3	30	33

3.3. Le temps de travail

62% des agents travaillent 35 heures par semaine.

Temps de travail	nb d'agents	%
moins de 17h30	65	15%
de 17h30 à moins de 28h	62	14%
de 28h à moins de 35h	35	8%
35h	271	62%
non renseigné	3	1%
Total	436	100%

Précisons que les emplois à temps non complet sont occupés majoritairement des femmes, puisque seulement 5 hommes travaillent moins de 35 heures par semaine.

3.4. Les grades

Sur les 436 agents considérés, 397 occupent un emploi de catégorie C (soit 91%) et 39 occupent un emploi de catégorie B (soit 9%). Comme indiqué en introduction, la filière Animation est dépourvue de catégorie A ; les postes de catégorie A dépendent de la filière Administrative. De plus, comme le précise le tableau suivant, près de 9 agents sur 10 ont le grade d'adjoint territorial d'animation de deuxième classe.

Catégorie	Grade	Nombre d'agents	%
B	Animateur	30	7%
	Animateur chef	6	1%
	Animateur principal	3	1%
C	Adjoint territorial d'animation de 2 ^{ème} classe	384	88%
	Adjoint territorial d'animation de 1 ^{ère} classe	11	3%
	Adjoint territorial d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1	0%
	Adjoint territorial d'animation principal de 1 ^{ère} classe	1	0%
Ensemble		436	100%

4 LES PERSPECTIVES

Comme l'explique Monsieur Sanchez, Directeur du service jeunesse, sports et vie associative de la mairie de Nogent sur Oise, dans son témoignage lors la concertation départementale 2010, l'exercice des métiers de l'animation nécessite des compétences spécifiques et connaît des contraintes importantes. Les évolutions de carrière sont possibles mais limitées. Dans ce contexte, l'usure professionnelle s'invite dans la vie professionnelle des agents. De plus, cette étude montre que les agents fonctionnaires de la filière Animation sont nombreux et plutôt jeunes. Il est donc important pour l'employeur public de prendre en compte ces paramètres dès le recrutement pour construire avec l'agent son parcours professionnel. C'est d'ailleurs

pour répondre aux spécificités de ces métiers que le CNFPT a développé des itinéraires de formation propres aux métiers de l'animation.

Cette étude s'inscrit dans la démarche d'observation et d'analyse de l'emploi public territorial engagée par le Centre de Gestion. Elle vise à fournir aux employeurs publics des informations utiles pour la mise en œuvre de leur gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences.

5 REFERENCES

« Panorama statistique des métiers territoriaux en 2006 » - Synthèse n°26 - novembre 2009 - Observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale.

Les interventions filmées de la concertation départementale du 7 octobre 2010 - <http://concertation2010.cdg60.com>

Cdg60Mag n°12 – Dossier Animation – janvier 2011

Analyse réalisée par Kathy Chapelain de l'Observatoire de l'emploi et des métiers du Centre de Gestion de l'Oise – observatoire@cdg60.com – Octobre 2010
--